FAITES LA DIFFÉRENCE – REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promouvons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne (europa.eu)

PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des agents temporaires sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des agents contractuels peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes catégories de personnel

Chargé des affaires juridiques

À l'office pour les infrastructures et la logistique à Bruxelles de la commission européenne

Titre du poste : Chargé des affaires juridiques

Domaine : Entretien des bâtiments et des installations techniques – Marchés publics et gestion des contrats

Où : Unité OIB.RE.2 - « Gestion des bâtiments et des installations techniques », Bruxelles

Groupe de fonctions : GF IV

Type de contrat : 3bis

Manifestez votre intérêt jusqu'au : 06/06/2025 - 12h00 (Midi, heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

L'Office pour les Infrastructures et la Logistique de Bruxelles (OIB) a pour mission l'exécution de toutes les activités liées à l'hébergement du personnel, à la gestion des infrastructures sociales et à la logistique de la Commission à Bruxelles ainsi que des infrastructures sociales sur le site d'Ispra.

Au sein du Département RE - Gestion des biens immobiliers, l'unité RE.2 - Gestion des bâtiments et des installations techniques - gère le parc immobilier de la Commission européenne à Bruxelles, en veillant aux conditions d'hébergement du personnel par des aménagements et des installations techniques appropriées, ainsi qu'en fournissant différents services contribuant à la réalisation des objectifs de l'Institution dans un environnement moderne et efficace.

L'unité comprend environ 55 personnes, réparties dans 3 secteurs, et utilise une série de contrats avec des prestataires externes pour la gestion de ses activités (travaux, services et fournitures).

Le poste proposé concerne le secteur RE.2.001 - Coordination and Support, composé de 12 personnes qui assurent la coordination des activités de l'Unité, la gestion de plusieurs activités techniques (e.g., gestion de projet et de chantier, « commissioning » des nouveaux bâtiments) et le suivi des activités horizontales (e.g., les questions juridiques, y compris le suivi des obligations contractuelles et de protection des données personnelles, l'assistance au processus d'abandon des bâtiments, le respect des règles de sécurité, etc.).

NOUS PROPOSONS

Le secteur RE.2.001 cherche un(e) chargé(e) des affaires juridiques concernant l'ensemble de l'unité RE.2.

Les tâches principales consistent à :

- Analyser les contrats en cours et assister les gestionnaires et le chef d'unité dans l'interaction avec les contractants ainsi que les propriétaires des immeubles.
- Contribuer à la rédaction des documents relatifs à la procédure de passation de marchés, notamment les documents d'orientation, les cahiers des charges, les rapports d'évaluation et les décisions d'attribution, en garantissant un suivi ponctuel des obligations légales.
- Participer aux comités d'évaluation des offres.
- Fournir des recommandations sur les dossiers d'appels d'offres et la gestion contractuelle.
- Assister au besoin les gestionnaires des contrats et le chef d'unité dans l'interaction avec les autorités (e.g., pour le renouvellement de permis) et d'autres parties prenantes (ex. voisinage).
- Fournir des analyses, des conseils, une expertise juridique lors du processus d'acquisition et d'abandon des immeubles et en cas de renouvellement de contrats de location.

- Fournir des avis sur les sujets liés à la protection des données personnelles.
- Coopérer avec toutes les parties prenantes internes pour la planification et la rédaction des appels d'offres.

NOUS RECHERCHONS

Nous cherchons un(e) collègue qui répond aux critères de sélection suivants :

1. Requis

- Diplôme dans le domaine du droit, de l'économie, ou autre domaine pertinent pour les fonctions à exercer
- Expérience professionnelle dans la passation de marchés publics d'au moins 3 ans.

2. Souhaité

- Connaissance de la gestion contractuelle et des réglementations en matière de marchés publics.
- Expérience antérieure liée à la gestion des contrats d'une institution de l'UE.

3. Qualités personnelles requises et évaluées au cours de l'entretien

- Organisation et planification : aptitude à fixer des priorités et flexibilité
- Capacité de conceptualiser des problèmes, d'identifier et de mettre en œuvre des solutions
- Capacité d'analyser et de structurer des informations
- Compétences de rédaction
- Souci du détail et de la précision
- Excellente expression orale
- Capacité à travailler en équipe
- Persévérance et résistance au stress

4. **Langues :** Une bonne connaissance du français et/ou de l'anglais serait un avantage.

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : CAST Permanent. Veuillez sélectionner parmi les procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.
2. Vous devez envoyer vos documents en un seul format pdf dans l'ordre suivant :
   1. Votre CV 2. Formulaire de candidature dûment complété.
   Veuillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante : OIB-VACANCIES@ec.europa.eu en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt EC/OIB/2025/472841 en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.

ANNEXE

1. *Sélection*

➢ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants :

Critères généraux :

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données EPSO CAST.

Qualifications :

- Avoir un niveau d'enseignement correspondant à des études universitaires complètes d'au moins trois ans attestées par un diplôme.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues :

- Avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE[1]
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)[2] d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

[1] Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).

➢ **Qu'en est-il des étapes de sélection ?**

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO[3] les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

[2] Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr).
[3] Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau Groupe de fonctions requis, doivent enregistrer leur profil à cette adresse : https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies.

2. Recrutement

Le candidat sélectionné pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission.

Type de contrat et conditions de travail :

Le lieu de travail sera à **Bruxelles**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis** du Régime Applicable aux autres Agents**, dans le groupe de fonctions GF IV.** Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la décision C(2017)6760 de la Commission fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Le premier contrat sera de 2 ans. Le contrat peut être renouvelé dans l'intérêt du service pour une durée déterminée. Si un deuxième renouvellement du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée des renouvellements sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la décision C(2017)6760 de la Commission relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Le candidat sélectionné devra accomplir une période de stage de neuf mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE.

Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la politique de confidentialité spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.